

# Bulletin de Santé du Végétal Normandie



**N2 - Céréales** 13 octobre 2010





## Animateur référent ARVALIS-Institut du végétal

Anne-Sophie HERVILLARD Tel: 02 31 71 13 91

as.hervillard@arvalisinstitutduvegetal.fr

# Animateur suppléant ARVALIS-Institut du végétal

Anne PLOVIE Tel: 02 32 07 07 40

a plovie@arvalisinstitutduvegetal fr

## Directeur de publication

Daniel GENISSEL Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.

## Synthèse des observations du début de semaine 41

OBSERVATIONS Bilan de la semaine	Observations réalisées en début de semaine sur :  13 parcelles de blé, dont 7 pas encore semées
STADES Mesures	Sur les 6 parcelles semées, 5 sont en cours de levée et la plus précoce est à 1 feuille étalée.
RAVAGEURS	Limaces: 3 limaces grises adultes /m² ont été dénombrées sur une parcelle de blé du réseau.  Cicadelles: Présence significative de cicadelles sur une parcelle de blé tendre levée dans le sud de l'Orne.

## Analyse de la situation

Avec le retour des conditions ensoleillées depuis le week-end dernier, les semis de blés d'hiver ont repris dans de nombreux secteurs.

Quelques limaces ont été rencontrées sur une seule parcelle de blé non semée à proximité de Caen (14), mais les effectifs restent bien inférieurs au seuil de nuisibilité. La persistance d'un temps sec annoncé pour les prochains jours devrait maintenir l'activité de ces ravageurs au plus bas.

Il est signalé la présence significative de cicadelles sur une parcelle de blé tendre levée dans le Sud de l'Orne (61), près de Mortagne au Perche. Rappelons que la présence de cicadelles est favorisée par des températures douces (> 12°C) et un temps sec et ensoleillé. Le rafraîchissement prévu dans les prochains jours devrait ralentir leur activité, à surveiller néanmoins à l'aide de piège dans les secteurs concernés par ce ravageur certaines années (quelques zones dans l'Eure et l'Orne).

Vous retrouverez ci-après un rappel des seuils de nuisibilité pour les ravageurs d'automne.

Le prochain bulletin paraîtra mercredi 20 octobre.

Page 1 /2



Céréales

## Bulletin de Santé du Végétal Normandie



## Rappel des seuils de nuisibilité

#### Limaces



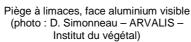
En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (Deroceras reticulatum) et parfois la limace noire (Arion hortensis).

Les céréales sont sensibles aux limaces du semis au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants, après des précédents à risque (comme le colza).

Avant la levée, le suivi des populations peut être assuré par un piégeage : le soir, disposer 4 morceaux de carton humide de 50 cm x 50 cm par parcelle et relever le nombre de limaces capturées le lendemain matin. La somme sous les 4 pièges correspond au nombre de limaces/m². Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16-20 limaces piégées / m² en une nuit. Au-delà de 50 limaces/m² piégées, un déchaumage (puis roulage si le sol n'est pas sensible à la battance) est conseillé avant le semis pour abaisser le niveau d'infestation, y compris avant un labour. Après le semis, un roulage peut être efficace en sol motteux, non sensible à la battance pour retarder les attaques.

A partir de la levée, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.







Plantules effilochées par les limaces (photo E. Masson)

## Pucerons d'automne

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

<u>**Ou**</u> lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour qu'ils soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

### Cicadelles

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Page 2 /2